

JUIN-JUILLET 1997



INFORMATIONS VERNIER

BILAN DES ACTIVITÉS MENÉES EN 1996

Voici la traditionnelle synthèse du compte rendu administratif et financier 1996 que vous pouvez vous procurer gratuitement auprès de la mairie.

Alors que le budget présenté au début de l'hiver 1995 était équilibré, nous devons déplorer

un nouveau déficit. Il se monte cette fois-ci à environ 3 millions de francs.

Ce mauvais résultat n'est pas lié à un dérapage des dépenses mais à des rentrées fiscales des personnes physiques à nouveau en forte baisse par rapport aux prévisions du canton.



SOMMAIRE

Le thème

3 Bilan des activités menées en 1996

Pour la 3e année consécutive, Vernier boucle ses comptes avec un déficit.

La cause de ce déséquilibre est due à des revenus fiscaux plus faibles que prévus.

Nouvelles communales

- 10 Agenda
- 11 1er Août aux Avanchets
- 14 Service des sports
- 16 Le billet du Maire
- 17 Conseil municipal : nomination du nouveau bureau
- 18 Remise du Mérite verniolan

- 19 Sculptures 98 : appel d'offres
- 21 Inauguration de l'Auto-Centre de Balexert
- 22 Te reconnais-tu ?
- 24 Fête des Promotions

Infos-quartier

- 23 AIVV : Du côté de Sales et Poussy

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)

Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)

Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine

av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aïre-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aïre

Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura

Rue du Grand-Bay 13

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96

Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,

le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,

sous-sol de l'école des Ranches

Services sociaux

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Service social, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon,

Tél. 796 63 11 **et Centre social de Châtelaine** Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)

Robert BORGIS

PAO - production et publicité

Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

PACTE POUR L'EMPLOI

parution 22 août 97

décalé rédactionnel 1er août 97

Journal tiré à **14'500** exemplaires

Bilan des activités menées en 1996

Pour la quatrième année consécutive, Vernier boucle ses comptes avec un déficit.

Ce dernier atteint Fr. 3 081 830.-.

La cause de ce déséquilibre n'est pas liée à une augmentation inconsidérée des charges, mais à des revenus fiscaux bien plus faibles que prévus (de 2,43 millions de francs).

Mais la situation est diverse entre les personnes physiques et les entreprises. Le rendement des centimes additionnels des personnes physiques est encore plus mauvais que prévu, logique avec la stagnation des salaires et l'augmentation du chômage. Tandis que le rendement des impôts frappant les entreprises est meilleur (+ 270 000 francs). Quant aux charges, le total des comptes 1996 ne dépasse le budget que de 0,83%. Elles sont donc bien maîtrisées.

En matière d'investissements, la commune a dépensé cette année un million de francs de plus que prévu (sur un total d'environ 11,5 millions d'investissements nets), une dépense qui s'inscrit dans une volonté de favoriser la relance économique.

DICASTERE DU CONSEILLER ADMINISTRATIF CHRISTOPHE ISELI

ADMINISTRATION GENERALE

Le 1er juin 1996, le Conseil administratif a désigné comme maire Marc-Henri Brélaz pour succéder à Gabrielle Falquet.

Au Conseil municipal, à peu près à la même date, Myriam Martenet (E) a succédé à Bernard Buntschu (AdG).

FINANCES

Dans sa séance du 19 novembre 1996, le Conseil municipal a autorisé le Conseil administratif à emprunter au maximum la somme de Fr. 4 500 000.- afin de pallier à un manque de trésorerie communale. Ce montant, augmenté du droit d'emprunt 1996 (Fr. 3 700 000.-) servant à financer nos investissements nets,

ainsi que les emprunts à reconvertir durant l'année (Fr. 9 800 000.-) nous ont obligés à recourir aux emprunts suivants :

- CCS Série 72 pour un montant de Fr. 10 000 000.- au taux de 4,25 % sur une durée de 8 ans
- CCS Série 74 pour un montant de Fr. 5 000 000.- au taux de 4 % sur une durée de 9 ans
- SBS avance à terme fixe, pour un montant de Fr. 2 000 000.-, au taux de 2,40 % sur une durée de 6 mois.

Par ailleurs, l'emprunt de la Caisse Raiffeisen 1971 arrivant également à échéance en 1996 a été amorti par les annuités payées durant les années écoulées.

Toutes ces opérations, ainsi que l'amortissement financier de nos autres emprunts font que notre dette augmente d'un peu plus de Fr. 3 500 000.- au 31 décembre 1996.

En matière de centimes additionnels, malgré une production nette supérieure à celle de 1995, la moins-value par rapport au budget s'élève à Fr. 2 420 839.-, qui se ventilent pour les personnes physiques à moins Fr. 2 671 408.-, et pour les personnes morales à plus Fr. 250 569.-.

ROUTES

Le service des routes a amélioré cette année le chemin de Château-Bloch devant les SIG, l'avenue de Crozet et le chemin des Sellières.

Une partie du fossé de la route de Montfleury a été remblayé.

Les barrières du chemin piétonnier longeant le Rhône depuis Givaudan ont été remises en état.

Les poutres des terrains de pétanque de Balexert et des Libellules ont été changées, de même que le sable de tous les jeux situés sur les emplacements communaux.

Le terrain derrière l'école d'Avanchet-Jura a été préparé et mis à niveau en vue de la future place de fête du 1er Août.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le 21 mai, le Conseil municipal votait à l'unanimité une demande de crédit destinée à permettre la remise à jour du plan directeur communal. En effet, le premier du genre a été approuvé en 1979, et les données sur lesquelles il se fonde sont encore antérieures de quatre ou cinq ans. C'est dire s'il était temps de le remettre à jour.

Le moment était d'autant plus opportun que le canton s'est engagé dans un processus analogue avec le plan directeur cantonal.

Le rôle d'un tel plan est d'épauler les autorités législatives et exécutives lors de préavis ou d'orientation qu'elles ont à donner en matière d'aménagement du territoire (déclassement, affectations, densifications, autorisations).

Après avoir lancé en février un appel d'offres à quatre bureaux d'urbanistes spécialisés dans ce genre de travail, le Conseil administratif a décidé de confier cette étude à Marcos Weil du bureau Urbaplan, qui a déjà élaboré des plans directeurs à Lausanne, Prilly, Payerne et Montreux.

Les options de base retenues par le Conseil administratif sont au nombre de cinq : croissance limitée (pas question de reconstruire de nouveau Lignon ou Avanchet), saine mixité de la population, maintien de la zone villa (sans être opposé à une densification de cette zone), maintien de la zone agricole, et enfin, mutation de certaines zones industrielles en zones d'activités administratives et commerciales.

Dès début juin 1996, la Commission communale de l'aménagement du territoire, présidée par Jacques Dupré, s'est attelée à la tâche avec le bureau Urbaplan, en présence de Louis Cornut, chef de la Division de l'aménagement local, au sein du Département cantonal des travaux publics et de l'énergie (DTPE), et de son collègue Roland Simon, du Service du plan directeur de la Division de l'aménagement cantonal et régional.

Afin d'intégrer dans la réflexion les préoccupations de la population, les diverses associations de quartier ont

Bilan des activités menées en 1996



été contactées par écrit, dès le début de l'étude. A l'exception de l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon, toutes ont répondu.

Quant aux entreprises situées sur la commune, un questionnaire a été envoyé à environ 60 d'entre elles. Le taux de réponse a été de 68%.

Après une quinzaine de séances, échelonnées entre septembre 1996 et mars 1997, la commission est arrivée à un consensus quasi général.

Le résultat de cette étude globale a été exposé du 3 au 25 juin 1997 à la Maison Chauvet-Lullin, afin de permettre à la population de prendre connaissance des options communales et de réagir par le biais d'une urne.

Par ailleurs, en 1996, notre service a dû traiter entre autres deux modifications de zones; quatre plans localisés de quartier : chemin de l'Esplanade, chemin de Sales, avenue du Pailly, Jean-Simonet et une dérogation au rapport de surface (Sous-Bois-Clair).

ENVIRONNEMENT

Tout comme la révision du plan directeur communal, la définition d'une politique de traitement des déchets faisait partie des huit points mentionnés dans le programme de législature 1995-1999 du Conseil administratif.

En effet, Vernier est à la queue en matière de pourcentage de récupération des déchets.

En ce qui concerne le compost, une étude, confiée au bureau Xylon S.A., a démarré en 1995.

Elle a tout d'abord décrit la situation actuelle et défini les potentiels.

Fort de cette étude, la commune a déposé le 12 mars une demande de crédit qui permettra d'aller de l'avant concrètement.

Les mesures préconisées étaient votées à l'unanimité le 21 mai.

Des tous-ménages intitulés «Compostez avec moi» ont été distribués aux Avanchets, au Lignon et à Poussy; deux cours de compostage

ont été organisés à la maison du WWF à Poussy, d'autres suivront; la sensibilisation des enfants par le biais des écoles a débuté grâce entre autres à des cours donnés par Clotilde Margueron, de l'Association des organisations de recyclage suisses.

Parmi les mesures votées, deux restent à appliquer :

- Augmenter la quantité de déchets verts collectés. Il est prévu d'étendre cet automne le ramassage au rectangle formé par l'avenue de Crozet, l'avenue Edmond-Vaucher, la route de Meyrin et l'avenue du Pailly, et ceci sans surcoût. Cela représente une population d'environ 1500 personnes. Dans une seconde étape, les trois bâtiments situés entre la route de Peney, la route de Montfleury et le chemin de Mouille-Galand seront équipés à leur tour. Précisons que le tonnage récolté chaque mardi par le camion de Sauvin-Schmidt stagne autour de 6 tonnes de déchets verts,

Bilan des activités menées en 1996

alors qu'il était de près de 8 tonnes voici deux ans.

- Améliorer l'efficacité des déchetteries. L'utilisation de grandes benes de 8 m³ pose de gros problèmes. Pour y remédier, et après étude de Xylon S.A., des propositions ont été soumises à la Commission communale de l'assainissement et de l'environnement.

Elles débouchent sur un projet global de 1,66 million de francs.

Eu égard aux difficultés financières de la commune, le Conseil administratif a proposé de le scinder en plusieurs étapes.

La première étape consiste à créer un espace communal simple pour la collecte des branches, créer une quinzaine de petits lieux de récupération Verre-papier-PET-Piles avec des conteneurs hors-sol de 2 à 4 m³. Au niveau des espaces de récupération actuels, ils seront complétés afin de récolter sur chaque site, systématiquement, les mêmes types de déchets. Enfin, la récolte des encombrants et de la ferraille posant actuellement de gros problèmes en raison des nombreux dépôts sauvages, il est prévu d'organiser désormais une collecte mensuelle «à la demande» comme Meyrin et la Ville de Genève la pratiquent déjà.

Précisons que cette proposition, d'un coût de 700 000 francs, a été prise en considération le 20 mai 1997 à la quasi-unanimité et envoyée pour étude en commission.

**DICASTERE DU
CONSEILLER ADMINISTRATIF
MARC-HENRI BRELAZ**

ETAT CIVIL

Naissances

Seule une naissance a été inscrite (un garçon).

Par contre, 7 reconnaissances en paternité ont été enregistrées.

Mariages

La baisse du nombre de mariages se poursuit : 226 (231 en 1995 et 235 en 1994).

Parmi ceux-ci 73 concernaient des mariages entre ressortissants suisses, 98 étaient des mariages mixtes et 55 entre ressortissants étrangers. 21 demandes ont été enregistrées pour la reprise du nom de célibataire par une femme divorcée (+ 6).

Décès

55 décès ont été enregistrés (+ 10), dont 28 du sexe masculin (+ 9).

37 inhumations (- 7) ont été effectuées, soit 19 au nouveau cimetière de Vernier et 18 à celui d'Aïre, ainsi que 46 poses d'urnes.

SECURITE

Police municipale

959 cartes d'identité ont été vendues en 1996 (- 244), soit 714 à des adultes et 244 à des enfants.

1441 listes comprenant 3515 signatures valables ont été contrôlées.

140 objets trouvés ont été déposés et 82 ont pu être restitués.

Les amendes d'ordre (4505) ont apporté 132 129 francs. 892 médailles de chiens ont été vendues (- 2).

Les agents municipaux ont effectué 5538 heures de tâches administratives (permanence et travaux administratifs) et 6809 heures de surveillance (y compris les heures supplémentaires).

Protection civile

A fin 1996, l'effectif du fichier était de 1124 personnes (+ 66). 201 personnes sont arrivées d'autres communes ou ont été incorporées. 131 ont quitté la PC, dont 26 de la classe d'âge 1944.

En mars, 109 personnes ont été convoquées, cela a permis l'incorporation de 71 éléments. En octobre, 97 personnes furent à leur tour convoquées et 60 d'entre elles furent ensuite incorporées. Le 18 octobre, un important incendie s'est déclaré au Lignon, l'Etat-major a été alerté et 11 cadres ont participé à l'hébergement de 16 personnes sinistrées.

Les locaux de la PC et le cantonnement ont été loués durant 1779 nuits (pour un tiers à des civils), ce qui a permis d'encaisser près de 11000 francs.

SPORTS

Malgré des conditions météorologiques peu favorables, la piscine du



Bilan des activités menées en 1996



marquée aux Florales 96.

Enfin, cette équipe entretient régulièrement les quelque 74 bacs d'hydroculture situés dans les bureaux, écoles, bibliothèques ou piscines.

TRANSPORTS PUBLICS

Pas moins de 544 125 passagers ont utilisé les TPV en 1996 (+ 63 878). Relevons que voici dix ans ils n'étaient que 233 062. Le kilométrage total des cinq bus s'élève à 183075 km. Depuis novembre 1995, les TPV assurent à raison de deux courses par jour, le transport d'enfants des Tattes au groupe scolaire du Lignon. Cette prestation est payée par l'AGECAS et le Département de l'Instruction publique. L'excédent de charges des TPV s'est élevé à 646 630 francs en 1996.

Quant aux quatre ateliers (mécanique, menuiserie, serrurerie et pein-

Lignon a enregistré 92 297 entrées (106 719 en 1995).

Le taux d'occupation des bassins d'Avanchet-Jura et des Ranches atteint environ 97% par rapport au total des heures d'ouverture.

Le nombre de location des courts de tennis s'est élevé à 9277 contre 9833 en 1995. Les quatre courts de badminton ont enregistré 7031 locations (4011 en 1995).

Le nombre total de participants aux cours de natation est de 776 (771 en 1995, 663 en 1994), celui de la plongée est de 43 pour les baptêmes et pour les cours.

L'école de tennis organisée les mercredis à Aire a enregistré 98 inscriptions (99 en 1995). 30 enfants ont participé à l'école de badminton. Quant à l'école de ski, ce sont en tout 85 enfants (- 13) qui en ont bénéficié.

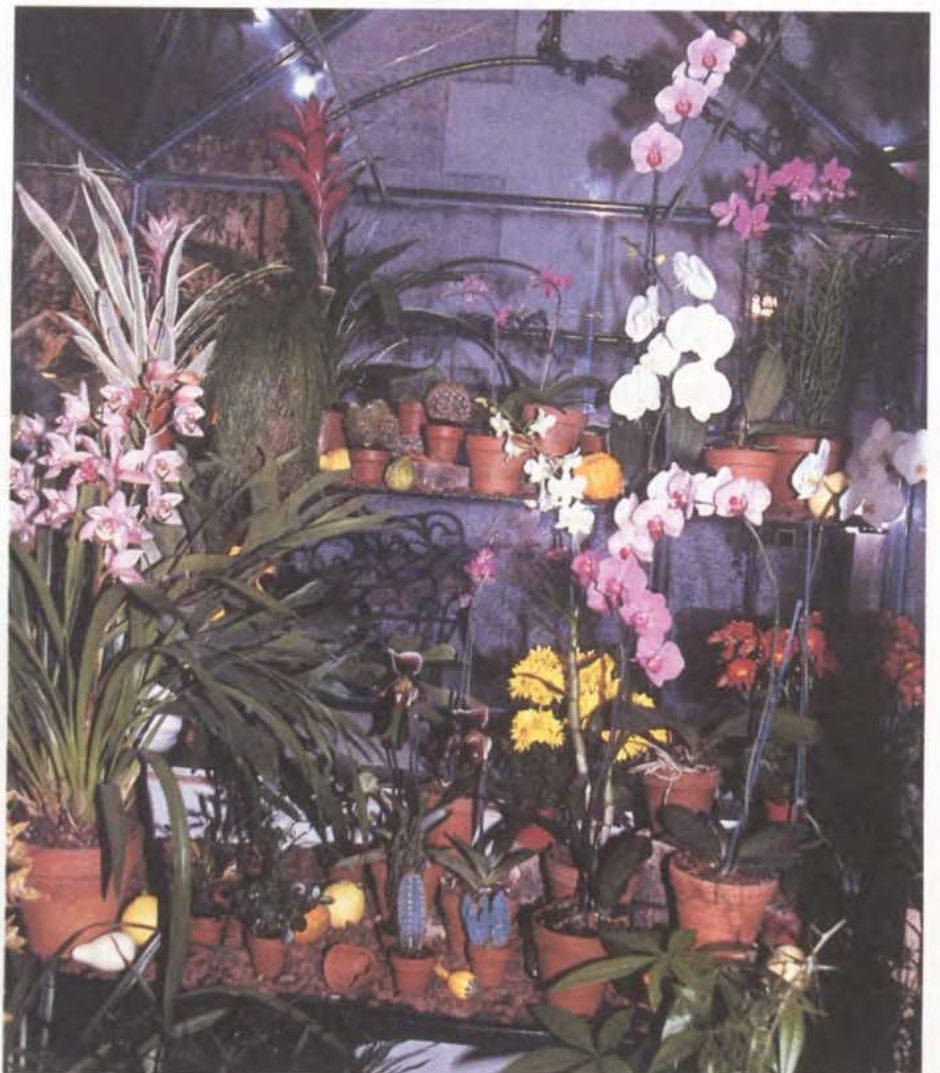
PARCS

Pour tester les nouvelles variétés, un jardin d'essai a été créé dans le parc Chauvet-Lullin.

Le problème du vandalisme devient toujours plus présent. Le service a dû intervenir plus de dix fois dans le parc de la mairie pour replanter des massifs, par ailleurs un arbre a même été volé à Aire.

L'établissement horticole communal a produit tous les végétaux nécessaires aux décorations florales.

34 500 d'entre eux ont ainsi été plantés. A noter la participation très re-



Bilan des activités menées en 1996

ture) ils n'ont pas chômé. Ainsi le menuisier a remis à neuf le matériel des parcs de la Mairie et de Chauvet-Lullin. Tous ont participé à l'exposition Florales 96.

DICASTERE DE LA CONSEILLERE ADMINISTRATIVE GABRIELLE FALQUET

SERVICE SOCIAL

Les allocations mensuelles

Les dépenses totales des allocations mensuelles ont été de 915 499 francs. Le nombre de dossiers d'allocations mensuelles au 31 décembre 1996 était de 206 (188 un an auparavant et 167 deux ans auparavant).

Le profil des situations ne présente pas de changements significatifs, sauf pour les situations de femmes seules avec des enfants (+ 26).

L'aide ponctuelle

Sous ce vocable l'on trouve des aides diverses et multiples : participation aux frais de séjours de vacances pour les enfants, prise en charge de factures des restaurants scolaires, coups de pouce ponctuels.

Permanence chômage

Une centaine de personnes nouvelles ont pu être informées, alors que 240 anciens chômeurs sont venus à nouveau se renseigner ou utiliser le matériel informatique, ou encore se faire aider pour une lettre.

Trois sessions de cours d'initiation à l'informatique ont été données, suivies par une trentaine de demandeurs d'emploi ou de chômeurs.

Par ailleurs, la commune a pu employer 14 chômeurs en occupation temporaire.

Réseau solidarité

Constitué d'une dizaine de personnes prêtes à rendre service dans le quartier du Lignon, ce réseau s'est renforcé en 1996. Il s'est fait un peu mieux connaître en participant acti-

vement aux réunions concernant la violence à l'école.

CULTURE

Bibliothèques

L'importante diminution constatée en 1995, -14,5% sur l'ensemble des bibliothèques, fait place à une augmentation en 1996 : + 2,88%.

Cette tendance à la hausse, en ce qui

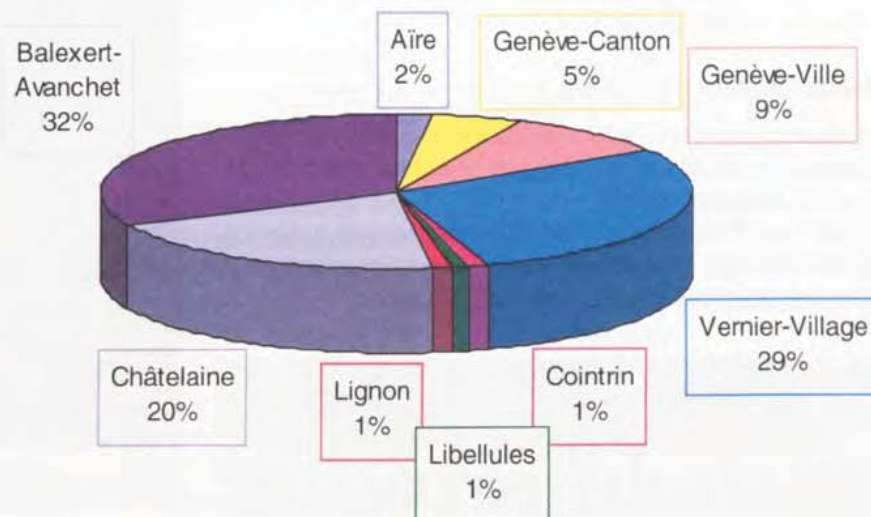
concerne les prêts, est significative aux Avanchets où 234 nouveaux lecteurs se sont d'ailleurs inscrits.

Plus de 3440 documents ont été acquis en 1996 pour une somme d'environ 61 000 francs.

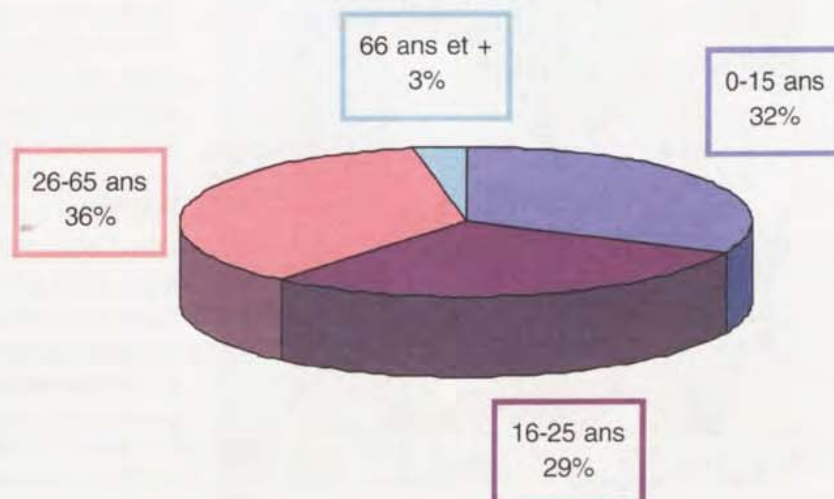
Ainsi, 45 364 ouvrages occupent actuellement la quasi-totalité de l'espace disponible dans les trois bibliothèques du réseau.

Enfin, relevons que 39 classes ont été accueillies en bibliothèques.

Provenance des lecteurs



Age des lecteurs



Bilan des activités menées en 1996

Activités culturelles

L'année commença en février par le Festival interculturel avec pour thème la Suisse allemande.

En mars eut lieu la 3e édition du Festival jeunesse sur le thème «Savants fous - machines infernales». Plus de 800 personnes ont visité l'exposition qui s'est tenue à la Maison Chauvet-Lullin.

Du 26 avril au 15 juin s'est déroulée la Biennale de Vernier. Pas moins de 900 personnes sont venues admirer les sculptures exposées.

En août, relevons que la Salle des fêtes du Lignon a accueilli un spectacle de danse dans le cadre du Festival de la Bâtie.

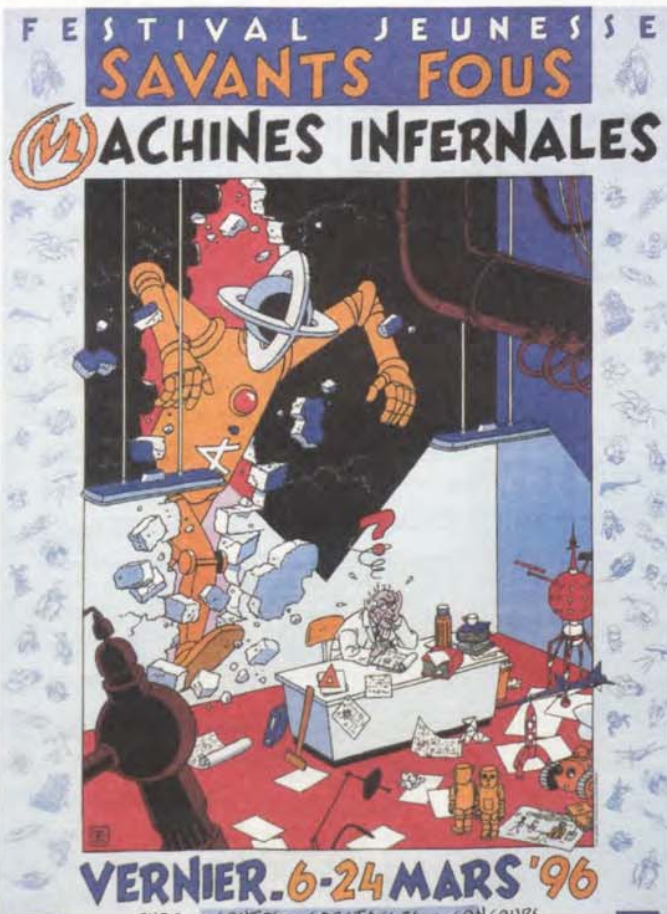
En septembre, ce sont plus de 1800 personnes qui se sont déplacées pour venir admirer l'exposition de patchwork-quilts à la Maison Chauvet-Lullin.

Relevons encore le double concert en décembre du chœur «The Children Gospel Choir of America» à la paroisse St-Pie X, lequel rencontra un vif succès avec 1400 spectateurs.

Manifestations culturelles

Le Mérite verniolan 1995 a été attribué à Paul Lambert, cinéaste explorateur, ethnologue et auteur dramatique, originaire de Châtelaine.

La fête des Promotions s'est déroulée dans le préau de l'école des Ranches, tandis que la commémoration de la Fête nationale a eu lieu sur le mail du Lignon.



En novembre, 37 jeunes filles et jeunes gens nés en 1979 (- 13) participèrent aux promotions civiques.

Enfin, le 2 décembre, 14 couples se sont retrouvés à la Maison Chauvet-Lullin pour marquer leurs noces d'or.

M. et Mme Antoine et Aimé Ulrich purent même fêter leurs noces de diamant (60 ans de mariage).



BÂTIMENTS ET ENERGIE

Bâtiments

L'équipement de la cuisine du restaurant scolaire des Libellules, qui sert 120 repas chaque midi, a été entièrement refait, pour un coût de 110 000 francs. Les façades du bâtiment du Vieux-Lignon ont été restaurées pour une somme de 150 000 francs.

Le chantier du bassin couvert de la piscine du Lignon a débuté en mars et s'est déroulé normalement.

Enfin, les extensions des écoles de Vernier-Place et des Libellules ont été réalisées en un temps record, grâce à un système de construction préfabriqué.

Energie

A la piscine du Lignon, une économie d'électricité de 66% a été réalisée pendant l'été. En outre, un contrôle de la facturation a permis de déceler une consommation d'eau excessive au Jardin Robinson de Balaxert (environ 24 000 litres par jour). L'intervention de notre service a permis une réduction sensible de ce débit d'eau.

S.G.

Guichets toutes opérations à la Poste du Lignon

Vous l'avez peut-être constaté de vous-même, depuis le 16 juin dernier nos collaboratrices et collaborateurs acceptent toutes les opérations aux différents guichets. Ce nouvel accueil, déjà pratiqué dans certains bureaux tels que Châtelaine ou Aïre, offre à notre clientèle un service plus personnalisé et surtout un meilleur confort.

Il ne sera plus nécessaire de changer de guichets pour régler vos opérations financières lorsque vous êtes au guichet lettres/colis et vice versa.

Ce changement permettra d'équilibrer l'attente et surtout d'améliorer le service à la clientèle.

Nous vous rappelons que **nos heures d'ouverture resteront inchangées pendant l'été.**

Lundi-vendredi	7h30-12h	13h45-18h
Samedi	8h00-11h	

Le personnel de la Poste du Lignon se réjouit de vous accueillir prochainement à **nos guichets toutes opérations** et vous souhaite d'ores et déjà un excellent été.

Vogue de Vernier 1997

Les lampions se sont éteints et le rideau est retombé sur la vingtième édition de la traditionnelle Vogue de Vernier, organisée conjointement par l'Etoile Sportive féminine, l'Etoile Sportive Vernier-Lignon BC, le Vernier FC et la Fanfare municipale, qui s'est déroulée les 2, 3 et 4 mai dernier.

Nouveauté cette année, avec le remplacement le vendredi soir du loto habituel par une fête de la bière, animée par l'orchestre «Les Troubadours bavarois», joyeux lurons qui ont permis au très nombreux public de retrouver la chaude et sympathique ambiance de «l'Oktoberfest» de Munich. Très vif succès pour cette première et bravo aux musiciens qui ont su, ce soir, sortir les Genevois... et les autres de leur réserve.

Le samedi, la fête a repris au «chant du coq» puisque la Société avicole de Vernier avait, à nouveau, mis sur pied son concours du plus beau chant de coq, qui a réuni un grand nombre de participants et attiré de nombreux spectateurs, intrigués par ce concours peu ordinaire.

Durant les deux jours, cette fête populaire a battu son plein avec ses animations sous le chapiteau de fête, avec notamment fanfares, groupe folklorique roumain, l'école de danse Kentucky, musique country, etc.

Les stands de restauration et la buvette ont également permis à chacun de se ravitailler et de lutter contre la

soif. A l'extérieur de la tente de fête, échoppes des marchands étalagistes, ainsi que les stands de présentation du Parlement des jeunes, de l'Association Vernier-Ardusat (Roumanie) et des scouts de Vernier.

Comme chaque année, le Comité d'organisation a invité une musique étrangère de prestige. Pour 1997, malgré le 700e anniversaire de la Famille Grimaldi, il a pu obtenir la venue, par autorisation spéciale du Prince Rainier, de la Musique de la Compagnie des Carabiniers de Monaco, dont les qualités musicales et la prestance de ses membres ont été fort appréciées lors du concert de gala le samedi soir, celui de clôture le dimanche, le défilé dans la rue du Village et les aubades à Balexert et au Molard.

Une grande loterie avait également été organisée avec un premier lot constitué par un circuit (pour 2 personnes) de 2 semaines dans l'Ouest canadien.

Ci-dessous, la liste des numéros gagnants : 1er prix n° 2766.

Autres numéros gagnants : 9750, 3948, 0753, 9967, 2177, 5157, 0972, 3596, 1012, 7978, 4457, 11720, 3782, 4021, 9753, 7306, 4574, 3344, 4233, 1757, 4292, 11345, 1629, 3339, 3787, 11904, 10140, 7525, 2905, ainsi que les terminaisons 970, 418, 663, 57 et 69.

Si la Vogue 1997 est morte, qu'en sera-t-il en 1998 ?



Le bon conseil du bpa

ECHELLES

Qui utilise une échelle s'expose à certains dangers.

Une douzaine de personnes meurent chaque année des suites d'une chute du haut d'une échelle.

Les principales causes sont : échelles peu solides, échelons défectueux. Contrôlez votre échelle avant l'usage en procédant de la façon suivante : poser l'échelle sur des supports placés à chaque bout, s'asseoir au milieu. Une échelle qui résiste à cet essai est en bon état.

Pour tester les échelons, posez l'échelle sur un sol plat, marchez ensuite sur chaque échelon en appuyant bien de tout votre poids.

Mesures de sécurité supplémentaires : appuyer l'échelle contre une branche suffisamment solide, l'attacher. Lorsque le terrain est en pente, enterrer les montants.

Vous porterez bien entendu des chaussures solides.

Agenda

Championnats romands de gymnastique de sociétés et individuels aux agrès-garçons

Samedi 4 et dimanche 5 octobre 1997

Dans les salles de gymnastique des Champs-Fréchets, de Livron, de Bellavista, des Boudines et au stade d'athlétisme des Champs-Fréchets.

Samedi 4 octobre dès 8h
Concours de sociétés

Dimanche 5 octobre dès 8h
Concours individuels aux agrès (seul. aux Champs-Fréchets)

Restauration, buvette, animations

Le samedi, soirée récréative à la salle de gymnastique des Champs-Fréchets.

Organisation : Sociétés de gymnastique de Meyrin et de Vernier

Le L.A.C.A.L. Les artistes créateurs et amis du Lignon

Si le LACAL existe aujourd'hui, c'est un peu grâce à Madame Robert, aux bénévoles de la MACAV et à la Mairie de Vernier, aux commerçants du Shopping-Lignon et aux gens que nous y rencontrons. Nous les en remercions ici publiquement.

Nous cherchons, en vue d'expositions - ventes - animations, des artistes et des artisans amateurs touchant les domaines suivants : poupées, gravure sur verre et sur cuir, marbrage de papier, travail du cuir, peinture sur verre. Tous autres artisanats sont les bienvenus.

Age indifférent de 7 à 77 ans.

A contacter

Mme Paley tél. 796 90 26
Mlle Christen tél. 796 81 08
M. Venturi tél. 797 23 77.

10e Swiss Open de tennis en fauteuil roulant du 18 au 24 août 1997

au Centre sportif
du Bois-des-Frères



Toi qui aimes l'océan, la plage, les sports nautiques, les randonnées et la vie en communauté, rejoins-nous au Camp du Grand Large à Capbreton (Landes, France)

14-16 ans du 2 juillet au 17 juillet
mixte Fr. 750.-

12-14 ans du 17 juillet au 4 août
mixte Fr. 750.-

Pour les inscriptions :
Monsieur Dominique GRAF,
av. du Lignon 83, 1219 Le Lignon
Tél. 796 77 47 (répondeur + fax).

LA MACAV Jusqu'au 28 juin 1997

ATELIER EMPREINTE

ALBA VIENNE



DESSIN ET ACTIVITES CREATRICES POUR ENFANTS

Tout enfant a un besoin de laisser des traces, des empreintes, de s'exprimer et de se manifester aux autres. Par ses propres moyens, il tâche d'interpréter ses sensations, ses joies ou ses souffrances.

On peut alors observer sa façon de vivre et de penser.

Dans le hall de Balexert

Du 24 au 28 juin

Rado Smash Corner en collaboration avec la bijouterie Kurz.

De nombreux concours avec des prix attractifs.

du 28 juillet au 16 août

Ravensburger, ateliers d'été pour les enfants sur le thème du bricolage. Coins jeux pour les petits.

FETE DU 1er AOÛT

Les Autorités communales ont le plaisir de vous inviter à commémorer notre Fête nationale qui se déroulera dans la cité des

AVANCHETS

Nous vous invitons à utiliser le parking (gratuit) du Centre commercial de Balxert et la navette (gratuite) des TPV qui vous amènera aux abords de la place de fête

N'oubliez pas de décorer vos fenêtres et balcons.

dès 18h00

FETE POPULAIRE

Vente du bol-souvenir avec distribution gratuite de la soupe
Nombreux stands de restauration et buvettes tenus par les sociétés communales
Animation par la Fanfare municipale de Vernier

19h30

Concert par le groupe ALPHORNY

Sonnerie des cloches des églises dès 20 heures dans l'ensemble du pays

20h15

CEREMONIE OFFICIELLE

Allocutions de :
M. Christophe ISELI, Maire,
M. Ernest GREINER, président du Conseil Municipal,
Un(e) représentant(e) du Parlement des Jeunes de Vernier

suivie du

CORTEGE AUX LAMPIONS

avec les enfants

21h00

Concert par le groupe ALPHORNY

dès 21h45

BAL GRATUIT

conduit par l'Orchestre **TRIO AZUR**

Vers 22h15

GRAND FEU D'ARTIFICE

suivi du

TRADITIONNEL FEU DE JOIE

Les aînés rentiers AVS de la commune peuvent s'inscrire à la Mairie ou dans les clubs d'aînés, afin de recevoir gratuitement le bol-souvenir et la soupe.

L'insigne du 1er Août est vendu Fr. 4.- pour la protection de la faune et de la flore en Suisse.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine
Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE • CHARPENTE ESCALIERS • COUVERTURE

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



BON pour Fr.

2.-

de réduction
à l'achat d'un produit de la gamme BAYGON



Le moustique

PENSION RHODANIENNE SA

Accueil personnes âgées

Etablissement médico-social reconnu - Maison rénovée - Jardin
Soins par un personnel qualifié et attentionné

Prix raisonnable

Chemin des Comtoises 8 - 1214 Vernier - ☎(022) 341 14 20

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical
ou en
économie
Cours d'été
Français pour étrangers
Secrétariat médical
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 079/203 99 62

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

Cherchons

femme de chambre temporaire

(pour 5 à 10 jours par mois)

- âge 20-35 ans
- si possible expérimentée
- connaissances en français
- Permis valable

Veuillez téléphoner au 798 44 40

La paroisse protestante d'Aïre
et
la paroisse protestante du Lignon
se regroupent et deviennent
désormais

LA PAROISSE PROTESTANTE D'AIRE-LE LIGNON

Centre paroissial
Place des Eglises 34 - Le Lignon

Le nouveau Conseil de paroisse entrera en fonction dès juillet 1997 et un nouveau pasteur sera nommé cet automne.

Petites annonces gratuites

A vendre

Pager numérique fonction vibra, bleu transparent, Fr. 60.-. Tél. 341 50 18.

Avanchet, rue Carqueron 9, 6e étage, 5^{1/2} p. de 115 m² avec balcon (véranda), splendide vue, lumineux, traversant, cuisine équipée, réduit, cave et garage, libre de suite ou à convenir. Entièrement rénové, Fr. 390 000.-. Tél. 796 70 52 ou 079 417 94 16.

Mazda 1984, rouge, t.o., 100 000 km, visite passée le 29.05.97, excellent état. Fr. 3000.- à discuter. Tél. 796 69 95, soir et matin.

Recherche

Cherchons personne qui donnerait des cours de piano à enfants débutants dès septembre à Vernier. Tél. 341 63 05 ou 341 04 90.

A votre service

Femme de ménage cherche travail mardi après-midi et mercredi matin. Tél. 797 41 43, le soir.

Poussy en fête

Des locataires des immeubles du chemin des Myosotis, amateurs de tennis de table, ont coutume de se retrouver régulièrement dans un local mis à leur disposition dans un immeuble.

Un noyau de 4 personnes, désireuses de faire partager leur passion et surtout de donner l'occasion aux habitants de cet ensemble de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître, ont mis sur pied, le samedi 24 mai, un tournoi de ping-pong ouvert à tous les amateurs (hommes, femmes et enfants) qui s'est déroulé entre 11h et 18h et a réuni 50 participants.

Avec l'aide d'une dizaine de «bonnes volontés», les initiateurs de cette sympathique manifestation, avaient également prévu buvette et grillades pour que chacun puisse poursuivre, après les matches, conversations avec ses amis et voisins autour du verre de l'amitié.



Heureuse idée à une période où chacun a tendance à s'enfermer dans sa petite «tour d'ivoire», en relevant par ailleurs que les organisateurs n'ont fait appel à aucune aide financière auprès des autorités, les recettes (servant à couvrir la location de la tente et la planche des prix)

étant fournies par les stands et la finance d'inscription au tournoi (Fr. 5.-). Un grand bravo pour cette fête toute simple, mais remplie de convivialité. A refaire !

R. B

.....

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en utilisant le bulletin ci-contre

.....

- par téléphone **306 06 06**, en ayant pris soin de préparer l'annonce.

.....

.....

Cette rubrique est à disposition des habitants de la commune de Vernier, à l'exclusion des entreprises.

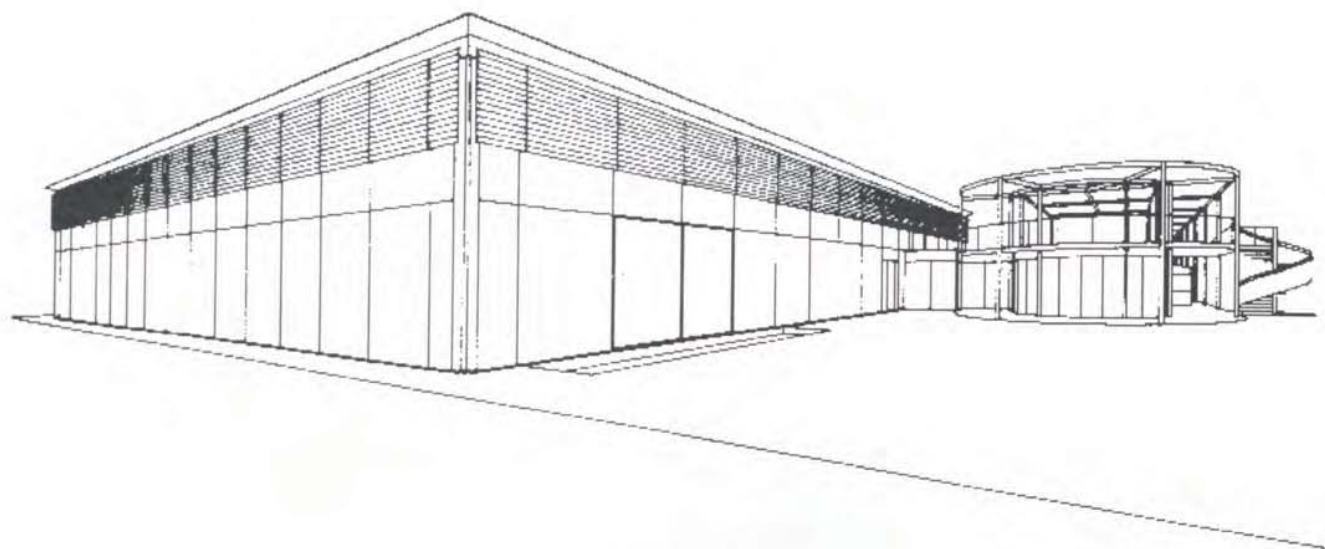
.....

Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce

Nom : Prénom : No tél. :

Adresse : Code postal : Localité :

PISCINE DU LIGNON



Horaire

Ouverture	9h30
Fermeture (entrées)	19h30
Limite des sorties	20h00

Ouverture à 11h tous les lundis

CA - Abonnements annuels

(valables du 17.05.1997 au 15.05.1998)

Adulte	250.--
Adolescent (1981-1979)	170.--
AVS - AI	170.--
Enfant (1991-1982)	80.--

Les enfants jusqu'à six ans ne payent pas.

A. 1 entrée

Tarifs 1997

(TVA 6,5% incluse)

Adulte	5.--
Enfant (1991-1982)	1.50

B. 10 entrées

Adulte	40.--
Adolescent (1981-1979)	30.--
Enfant (1991-1982)	10.--

C. CE - Abonnements saison été

(valables du 17.05 au 07.09 1997)

Adulte	90.--
Adolescent (1981-1979)	60.--
AVS - AI	60.--
Enfant (1991-1982)	30.--

CH - Abonnements saison hiver

(valables du 08.09.1997 au 15.05.1998)

Adulte	180.--
Adolescent (1981-1979)	120.--
AVS - AI	120.--
Enfant (1991-1982)	60.--

La légitimation de l'ayant-droit est exigible en tout temps. Tous les abonnements sous lettre C sont personnels et non transmissibles.

Les habitants de la commune de Vernier peuvent bénéficier d'une remise de 10% sur le prix des abonnements (lettre C ci-dessus) sur présentation conjointe d'une attestation de domicile (valable une fois) et d'une pièce d'identité.

Eu égard aux nombreuses réclamations, le Conseil administratif a décidé de relier le secrétariat du service des sports au fichier du contrôle de l'habitant. Les attestations de domicile peuvent être obtenues au secrétariat du service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h.

IMPORTANT ! PARKING PAYANT

La clientèle de la piscine bénéficiera d'un tarif préférentiel de **Fr. 1.- par jour**. Le paiement s'effectuera à l'intérieur de l'enceinte de la piscine, après le passage du contrôle des entrées. **N'oubliez pas de retenir votre numéro de case.**

Nous informons notre clientèle que pour des raisons d'effectif, **le bassin couvert ne sera ouvert qu'en cas de mauvais temps.**

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Cherchons pour notre école de natation

MONITEURS

possédant au minimum le brevet de Jeunesse et Sports I

Pour tout renseignement:

Commune de Vernier, Service des sports,
30, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon.
Tél. 796 62 96, le matin.



Ecole de plongée

Le Service des sports organise des cours de plongée sous-marine à la piscine du Lignon durant la saison d'été 1997 (de mi-mai à fin septembre).

Des brevets internationaux P.A.D.I. (Professional association of divers instructors) seront remis aux élèves qui auront réussi leur examen.

BAPTEME DE PLONGEE adolescents **Fr. 15.-**
adultes **Fr. 20.-**

OPEN WATER (pour débutants) **Fr. 500.-**

Age : 15 ans révolus (12 ans pour Junior Open Water)

Durée : env. 40 heures

(12 h de théorie, 5 plongées en piscine, 5 plongées en lac)

Horaire : mardi soir, jeudi soir et samedi toute la journée.

Le prix comprend : frais d'inscription, écolage, équipement de plongée, 10 plongées, certificats.

Le prix ne comprend pas : visite médicale (obligatoire), palmes, masques, tuba (obligatoire dès le 1er cours), gants, chaussons.

ADVANCED OPEN WATER **Fr. 350.-**

(pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent)

Le cours comprend : 1 théorie et 1 plongée de mise à niveau, 3 plongées obligatoires (de nuit, profonde et orientation), 2 plongées à thème.

Durée : env. 24 heures

ADVANCED OPEN WATER PLUS **Fr. 550.-**

(pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent)

Le cours comprend : 1 théorie et 1 plongée de mise à niveau, 3 plongées obligatoires (de nuit, profonde et orientation), 6 plongées à thème, 1 cours de premier secours (M.F.A.) plus théorie.

Durée : env. 40 heures

OPEN WATER + ADVANCED OPEN WATER **Fr. 800.-**

OPEN WATER + ADVANCED OPEN WATER PLUS
Fr. 1000.-



MEDIC FIRST AID (M.F.A.) (ouvert à tous) **Fr. 120.-**
Premier secours et massage cardiaque.
Durée : 2 x 4 heures

RESCUE DIVER (plongeur sauveteur) **Fr. 650.-**
Pour personnes ayant le brevet Advanced Open Water + M.F.A. ou équivalent et ayant effectué un minimum de 50 plongées. Durée : env. 50 heures

MEDIC FIRST AID (M.F.A.) + RESCUE DIVER **Fr. 750.-**

DIVE MASTER, ce cours se fait uniquement sur demande en début de saison. Pour plus de renseignements, voir avec l'instructeur.

Tous les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants y sont inscrits (l'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée pour fixer les dates du cours).

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la caisse de la piscine du Lignon ou par tél. 796 62 96, le matin ou 079/213 32 03.

Le billet du maire

Conseil municipal



Chaque année, nos lecteurs constatent en lisant cette rubrique que le maire nouveau est arrivé. Et nombreux sont ceux qui ne savent pas très bien pourquoi et comment ce titre passe d'un conseiller administratif (CA) à l'autre. Alors, en quelques mots, j'aimerais apporter quelques précisions à ce sujet.

Les trois CA, Mme FALQUET, M. BRELAZ et le soussigné, assument collégalement l'autorité exécutive de notre commune. Les grands dossiers sont discutés dans nos séances, les décisions prises ensemble.

Pour les dossiers plus spécifiques, chaque CA les traite dans le cadre de son dicastère (voir l'article annuel concernant notre rapport de gestion).

La fonction de représentation qu'est celle du maire, assez lourde au niveau de l'emploi du temps, n'implique pratiquement pas de responsabilités supplémentaires, si ce n'est de diriger les délibérations du CA et d'apporter les communications du CA au conseil municipal.

Le tournus est régulier, chacun étant à tour de rôle maire, vice-président et membre du CA. Etant donné que nous sommes élus pour quatre ans et que nous ne sommes que trois, celui - et en l'occurrence celle - qui a obtenu le plus grand nombre de voix sera maire deux fois dans la même législature, la première et la dernière année.

Le nombre restreint de membres de l'exécutif nécessite une forte délégation aux divers responsables de l'administration.

Nous sommes en train de renforcer cette option; le CA veut se concentrer sur son rôle stratégique de donneur d'impulsions fondamentales, pour le long terme, sans négliger par ailleurs sa fonction de contrôle et de correction des résultats obtenus.

Toute mutation provoque des craintes et des réactions dues à une certaine inertie, mais le défi d'un monde en pleine transformation est là.

Nous voulons relever ce défi et ne pas nous contenter de réagir, parfois trop tard, sans moyens adéquats, sans être capables de communiquer les raisons et les objectifs de nos actions.

C'est cela mon message pour 1997-1998 : **nous voulons nous donner la possibilité de nous occuper de l'important, avant l'urgent, et sans être étouffés par les mille et une péripéties quotidiennes.**

Christophe ISELI

Le Conseil administratif a indiqué l'évolution de notre population. A fin avril, Vernier comptait 29 195 habitants (+25). En matière d'emploi, la situation ne s'améliore guère : 1456 (-7) sans emploi.

Le Conseil municipal avait ensuite à désigner les membres de son bureau, en charge de l'organisation des séances. Ernest Greiner (R), surnommé Monsieur «Courrier A», est arrivé à bon port.

Il succède à Myriam Martenet (E) à la présidence du législatif. Son billet a été publié dans le précédent numéro d'Informations Vernier.

Après avoir offert un magnifique bouquet à Mme Martenet, il a distribué un stylo de la Poste à chacun de ses collègues.

Les autres nominations ont ensuite suivi : soit Christophe Dulex (PDC) au poste de vice-président, Pierre Ronget (L) 2e vice-président, Christiane Schaller (S) secrétaire, Marie-Claire Dehesa Ammann (AdG) deuxième secrétaire et Myriam Martenet en tant que simple membre du bureau. Tous ont été nommés à l'unanimité.

Les élus ont ensuite désigné les six membres de la commission du Mérite verniolan, laquelle est renouvelée chaque année : Georges Baechler (R), Eugène Kuffer (L), Hans-Ruedi Vetterli (PDC), Myriam Martenet (E), Denis Chiaradonna (S) et Marie-Claire Dehesa Ammann (AdG).

Dernière désignation, celle de Georges Krebs (E), en remplacement de Jean-Maurice Reverchon, démissionnaire, au sein de la commission extra-parlementaire des nuisances de l'aéroport.

Dépassements refusés

C'est ensuite par 20 voix (R, PDC, S) et 13 abstentions (AdG, E, L) que les élus ont accepté de donner un préavis favorable à une demande de dérogation au rapport de surface pour deux parcelles situées au chemin de Bonvent (entre les Avanchets et le Grand-Saconnex). Cinq villas, d'un étage sur rez, vont y être réalisées. Elles seront en bois et ne seront pas excavées.

**Ramassages ménagers
au mois de juillet 1997**

**Déchets encombrants
mardi 1er juillet**

**Déchets métalliques
jeudi 3 juillet**

Avis à la population

Dans le but de tester la nouvelle station de pompage sur le Rhône, le Service Incendie et Secours (SIS) organisent à nouveau un exercice d'intervention dans le dépôt pétroliers de BP, le 17 septembre.

Conseil municipal - Séance du 20 mai 1997

Les comptes 1996 de la Fondation communale Vernier-Signal sont acceptés à l'unanimité, sans même provoquer de débat.

Ils font apparaître un bénéfice comptable de plus de 30 000 francs, malgré de gros travaux de remise en état d'un appartement.

Par contre, la délibération du Conseil administratif relative aux dépassements de crédits de fonctionnement 1996 est refusée par 18 voix (L, R, 2 PDC et 7 S) contre 13 (AdG, E, 4 S) et 2 abstentions (PDC).

Ces derniers s'élèvent à 2,7 millions de francs contre 2,285 millions en 1995, dont 188 000 francs dus en

bouclés avec un excédent de charges de 3 millions de francs.

Pour Jacques-Eric Richard (S), il s'agit de donner ainsi un avertissement afin que l'Exécutif définisse ses choix politiques.

Christophe Dulex (PDC), s'exprimant au nom de l'Entente, a réclamé un plan d'actions visant à rétablir les comptes.

Pierre Ronget (L) veut que le Conseil municipal doive se forcer à réfléchir afin de fixer des priorités.

La conseillère administrative Gabrielle Falquet a relevé, d'une part que la quasi-totalité des élus avait pourtant voté le budget 1996 et, d'autre part, presque personne n'a relevé l'impor-

d'aménagement cantonal «Projet 2015», tout en l'annotant de remarques visant entre autres à freiner l'urbanisation et à protéger la zone agricole.

Par contre, suite à un vote à l'appel nominal, une résolution présentée par Jacques Dupré (S) et Olivier Jung (E) a été rejetée par 20 voix (AdG, 2 S, PDC, R, L) contre 9 (S, E) et 3 abstentions (1 L, 2 S). Elle demandait un avis de droit sur une éventuelle poursuite judiciaire d'André Chillier (suite à l'affaire BP) et la révocation de ce dernier de toutes les institutions où il représente la commune, «notamment la Fondation des maisons communales de Vernier».

Un sort identique a été réservé à une résolution demandant d'établir un moratoire sur les investissements et de mettre au point un nouveau plan pluriannuel prévoyant les rénovations des bâtiments et des installations. Par 21 voix (AdG, L, R, PDC) contre 8 (S) et 2 abstentions, cette demande a été refusée avec divers amendements.



Les membres du bureau : Mme Schaller, M. Dulex, M. Greiner, M. Ronget et Mme Dehesa Ammann

grande partie aux indemnités de fonction versées aux concierges (pas prises en compte lors de l'établissement du budget), 184 500 francs pour différents travaux d'entretien non prévus dans les écoles, 480 000 francs concernant le traitement des déchets, 350 000 francs de dédommagement au canton à propos des Chenevières, ou encore 316 000 francs de frais d'émission et de gestion de deux emprunts contractés auprès de la Centrale d'Emission des Communes Suisses.

Comptes refusés

Autre surprise avec le refus des comptes communaux de fonctionnement et des investissements 1996 par 18 voix (L, R, 2 PDC, 7 S) contre 12 (AdG, E, 4 S) et 2 abstentions (2 PDC). Une première à Genève. Rappelons que ces derniers se sont

tante baisse des rentrées fiscales (-2,7 millions).

Le Conseil administratif a déclaré se réjouir d'entendre les propositions des groupes lors de la séance toutes commissions réunies de la mi-juin qui discutera de l'établissement du budget 1998.

Postulat

Un postulat présenté par Christophe Dulex (PDC) a été accepté par 23 voix (AdG, E, PDC, R, L) contre 9 (S). Il charge le Conseil administratif de présenter aux élus un rapport sur «la mise sur pied d'une structure de coordination et de promotion, visant à faciliter la rencontre entre les deux générations concernées par l'entrée et la sortie de la vie dite active».

C'est à l'unanimité que les élus ont préavisé favorablement le concept

Horodateurs

Une pétition du Vernier FC, signée par 1104 personnes, a été adressée à la mairie. Elle a été envoyée pour étude en Commission des pétitions. Elle désapprouve l'horaire des horodateurs installés au centre sportif de Vernier.

Enfin, divers objets ont été envoyés en commissions. Soit, l'aménagement d'une crèche parentale à Châtelaine (chemin du Croissant), la première étape de la mise en place et de l'amélioration des sites de récupération des déchets, la réfection des préaux de l'école des Libellules et l'achat de deux parcelles à Châtelaine en vue de la construction d'une école.

Par ailleurs, les élus ont accepté par 31 oui et 1 abstention la nomination du lieutenant Maurice Nusbaumer au grade de premier-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier.

Mérite Verniolan 1996

Le Maire de Vernier, Marc-Henri Brélaz, a remis le 21 mai dernier deux mérites pour 1996. Lors d'une petite cérémonie qui s'est déroulée à l'école de Vernier-Place, Emilie Slavenburg et Carole Vuillaume ont été vivement félicitées pour leur réussite sportive.

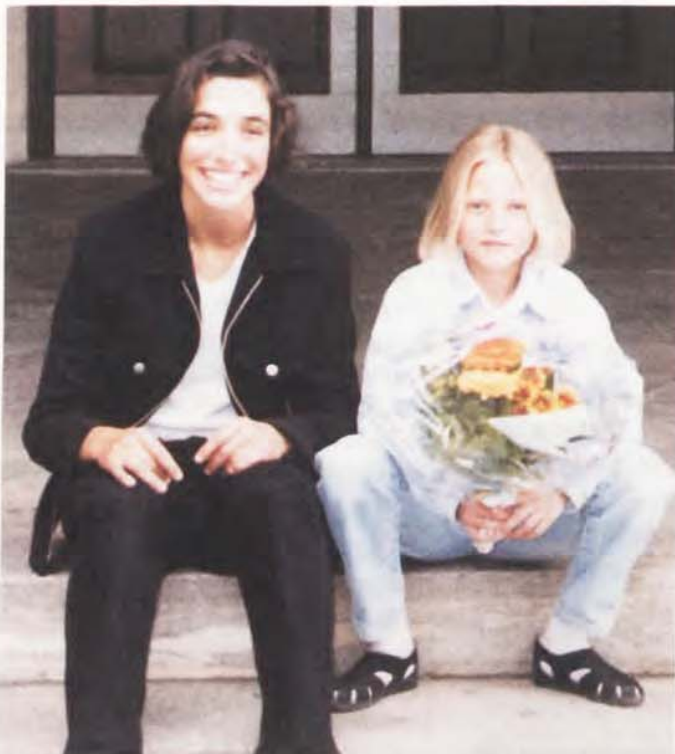
La petite Emilie Slavenburg, 9 ans, domiciliée à Aïre, a magnifiquement représenté la section Aïre-Le Lignon de la Fédération suisse de gymnastique : 1ère aux Championnats suisses argovien, bernois, vaudois et genevois; 2e en finale de la Fête fédérale de gymnastique à Berne, en niveau 1.

Quant à Carole Vuillaume, âgée de 20 ans, son palmarès est époustouflant en matière de course VTT : 1ère du Prix Serge Demierre, 1ère de Torgon cross-country, 1ère de Torgon descente, 1ère de Torgon combiné, 1ère aux Championnats genevois de cross-country, 1ère aux Championnats genevois de descente, 1ère à l'Omnium de Lancy.

«Que de sacrifices engendrés au fil des ans pour parvenir à de tels résultats. Ils ne sont pas le fruit du hasard, mais bien de votre volonté de vaincre, de vous surpasser» a relevé le Maire.

A ce jour, ce sont ainsi 28 personnes ou associations qui ont reçu cette distinction depuis sa création en 1987. Rappelons qu'une commission composée de six élus, changés chaque année, et du maire, étudient les dossiers qui leur sont soumis.

S.G.



Carole Vuillaume et Emilie Slavenburg

Service des sports

TENNIS D'AIRE - saison 1997

Jusqu'au 26 octobre 1997 - Tous les jours de 9h à 22h

Tennis

Court couvert

1 heure	Fr. 13.-
1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 8.-
Possibilité d'abonnement pour la saison	

Court extérieur

3/4 heure	Fr. 10.-
3/4 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 6.-
Abonnement 10 x 3/4h + 1 période gratuite	Fr. 100.-

Badminton

1 heure	Fr. 9.-
1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 7.-
Abonnement 10 x 1h + 1 période gratuite (jusqu'à 18 ans)	Fr. 90.-
Possibilité d'abonnement pour la saison	Fr. 70.-

Renseignements : Tennis d'Aïre,
17, ch. des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.



Le bon conseil du bpa

TONDEUSES A GAZON

Le traitement de coupures aux mains ou aux pieds, et même de doigts ou d'orteils sectionnés, fait partie, durant les mois d'été, des activités quotidiennes du médecin praticien.

Pourquoi ? La réponse est simple : parce que les jardiniers amateurs ne manifestent pas le respect qui s'impose à l'égard de la tondeuse à gazon. Tondre la pelouse pieds nus est dangereux. Le risque de glisser, de trébucher ou simplement de tomber existe toujours, en particulier lorsqu'on tond des talus.

Dans ce cas, la tondeuse devrait être conduite en travers du talus. Les enfants, en particulier, doivent être rendus attentifs aux dangers de la tondeuse à gazon.

Avant chaque intervention sous le carter, à proximité du couteau ou de l'orifice d'évacuation, il faut arrêter la tondeuse (c'est-à-dire aussi couper l'allumage !).

Le fait de se tenir à proximité d'une tondeuse à moteur en marche peut littéralement « taper dans l'oeil ».

Les pierres projetées en l'air peuvent causer des blessures.

Enfin, le bpa rappelle que, lors de l'emploi de tondeuses à gazon électriques, il faut contrôler régulièrement les câbles et les prises.



SCULPTURE 1998

DANS LE CADRE DE SA BIENNALE,
LA COMMUNE DE VERNIER LANCE UN APPEL D'OFFRES :

- 1) SEANCE DE PRESENTATION, VISITE DES LIEUX ET INSCRIPTION
SAMEDI 21 JUIN 1997 à 14h30
A LA MAISON CHAUVET-LULLIN, RUE DU VILLAGE 57, VERNIER-GENEVE
- 2) RECEPTION DES PROJETS, septembre 1997
- 3) SELECTION DES PROJETS, octobre 1997
- 4) EXPOSITION, juin-juillet 1998

RENSEIGNEMENTS : SERVICE CULTUREL DE VERNIER, 306 06 86



*Communautés étrangères verniolanes,
le PJV a besoin de vous*

Le Parlement des jeunes de Vernier (PJV), qui regroupe diverses nationalités, a exprimé, l'année dernière, le désir que soit accordé le droit de vote aux étrangers établis en Suisse depuis plus de dix ans. Il a alors envoyé une résolution au Conseil municipal. Ce dernier s'est ensuite adressé dans ce sens aux autorités cantonales.

De son côté, le PJV est en train d'organiser une votation en blanc pour septembre prochain afin que tous les étrangers touchés par ce projet puissent s'exprimer à titre indicatif. Cependant, plus de 8000 personnes étant concernées, vous vous doutez bien que l'envoi en masse de la documentation coûte cher. En effet, si nous désirons mener à bien notre projet, nous devons compter sur un montant de plus de 5000 francs.

Nous nous adressons donc, par cet appel, à toute personne ou association intéressée à nous aider financièrement ou à collaborer avec nous. D'avance, nous vous remercions de votre aide.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Mlle C. Aires - 42, ch. de Poussy - 1214 Vernier ou
aux téléphones 796 98 38 et 341 07 10.

La Commission «Votations» du PJV



21 juin 1997 : JOURNÉE PORTES OUVERTES AU DÉPÔT SASMA A VERNIER

Le samedi 21 juin de 9h30 à 15h00, PETROSTOCK SA a le plaisir d'inviter les habitants de Vernier à visiter le dépôt SASMA à la route de Pré-Bois 2, à l'occasion d'une journée « Portes ouvertes ».

La population de Vernier aura ainsi la possibilité de voir personnellement les activités et les installations d'un dépôt pétrolier ainsi que les mesures de sécurité nécessaires afin de protéger les gens et l'environnement.

**Bienvenue à tous
petits et grands !**



Championnat romand de gymnastique rythmique sportive 1997

Organisé par la FSG Geisendorf au Centre omnisports du Bois-des-Frères les 24 et 25 mai, ce deuxième championnat romand (le 1er à Genève) réunissait 11 sociétés de Romandie (dont 3 de Genève) dont les membres étaient âgés entre 7 et 17 ans.

Discipline astreignante, puisqu'elle demande entre 10 et 25 heures d'entraînement par semaine, elle n'a pas encore trouvé l'impact qu'elle mérite auprès du public suisse et même parfois des dirigeants politiques ou sportifs, même si, par rapport à notre territoire, la gymnastique rythmique sportive représente, en Suisse, le plus fort contingent du monde.

Sur le plan international, l'équipe suisse de GRS s'est classée, en 1997, au 9e rang sur 22 équipes, ratant la participation à la finale de 5 centièmes.

Le public présent les deux jours a pu apprécier le spectacle enchanteur et plein de grâce et d'élégance présenté par ces jeunes gymnastes, où tournoyaient rubans, ballons, massues et cerceaux...

Pairie protestante de Vernier

Notre traditionnelle

Fête de paroisse

aura lieu

**samedi 11 et dimanche 12
octobre 1997**

Nous nous réjouissons et sommes impatients de vous accueillir nombreux à cette occasion !

En effet, tous les responsables de stands sont déjà au travail et mettent tout en oeuvre pour que chacun d'entre vous puisse trouver des idées de cadeaux ou de délicieuses choses à déguster ! Le marché, les confitures et les pâtisseries, du carnotzet au bric-à-brac et à l'artisanat; enfin, dans la grande salle, vous pourrez apprécier un repas dans une ambiance de bonne humeur.

Et pour les plus jeunes, la pêche et les jeux, bien sûr !

Inauguration de l'Auto-Centre de Balexert

Dans notre numéro du mois d'avril, nous vous présentions brièvement le projet d'agrandissement du Centre commercial de Balexert avec notamment l'adjonction à l'immeuble actuel, sur la zone occupée par l'Auto-Centre, d'un bâtiment semi-circulaire, nécessitant dès lors le déplacement de l'Auto-Centre et sa reconstruction.

C'est cette première phase qui vient de se terminer et d'être inaugurée, le 15 mai dernier, en présence de M. Gérard Ramseyer, Conseiller d'Etat, de nombreux invités et des directions de Migrol, McDonald's, Europcar et Migros.

L'Auto-Centre, qui réunit 3 partenaires, a été construit en 9 mois et offre sur 9000 m² une des plus grandes stations-service de Suisse, un restaurant McDonald's, le plus grand centre de location de véhicules de Suisse romande, ainsi qu'un «shop kiosque» Migros, ouvert 7 jours sur 7 de 6h30 à 22h30.

La station-service Migrol comprend 24 pompes et 4 qualités de carburant, un tunnel de lavage de 25m. (le plus moderne de Romandie), un centre de lavage libre service de 12 places dont 1 pour camionnette, un atelier de réparation et service de pneus, ainsi que le «shop kiosque» cité plus haut, proposant produits frais et boulangerie sortant du four.

La protection de l'environnement n'est pas oubliée, les pompes à essence bénéficiant d'un système actif de récupération des gaz sans manchons.



Carlos Sardinha (Europcar), Charles Zehnder (McDonald's), Ronald Ganz (Migrol), Gérard Ramseyer, Conseiller d'Etat, Claude Hauser (Migros), Pierre Kunz (Balexert) et Linda Zehnder (McDonald's)

McDonald's : une grande première européenne

Pour ce 80e restaurant de Suisse et le deuxième à Balexert, McDonald's a introduit pour la première fois en Europe la «commande à la colonne» permettant de passer directement vos ordres sur un écran tactile. Votre réservoir rempli, votre plateau garni vous attend au restaurant.



La protection de l'environnement est également un souci de McDonald's. Depuis 1991, il gère son propre système qui permet de recycler les déchets de cuisine, ainsi les matières plastiques, le carton, l'huile de friture, et les déchets organiques (env. 50% de l'ensemble des produits) sont recyclés.

Europcar (3e partenaire) aura également à Balexert une station de location de véhicules, voitures utilitaires, de tourisme et de loisirs. «Fun car» offre, par exemple, à des tarifs accessibles, la possibilité d'utiliser moto Harley Davidson, Porsche Boxster ou VW Golf cabriolet.

A l'occasion de cette inauguration, comme lors de toute inauguration d'un restaurant familial, McDonald's fait une donation à une institution locale en faveur de l'enfance. C'est ainsi qu'un chèque de 5000 francs a été remis à M. Alexandre Zehr, permanent social au Centre de rencontres, d'accueil et de loisirs des sourds et malentendants de Genève (CRAL). Ce lieu d'échanges, créé en 1982, est unique en Suisse romande.



Société et Ecole d'Accordéon

Vous désirez apprendre l'accordéon ou vous y remettre ?

Vous êtes intrigué par cet instrument à la mécanique délicate et aux sonorités d'orgue ?

Vous cherchez une animation d'église originale pour votre mariage ?

Savez-vous que l'accordéon est un instrument aux **multiples facettes**, permettant aussi bien de vous faire danser sur un air de **java**, de vous faire swinguer en **jazz**, vous faire méditer sur une **musique contemporaine** ou vous transporter presque 3 siècles en arrière à l'écoute d'une oeuvre de **Jean-Sébastien Bach** ?

Si vous êtes intéressé à mieux connaître ce «bel objet», si vous désirez vous défaire des clichés trop souvent péjoratifs qui lui sont accolés, alors contactez-nous : nous nous ferons un plaisir de vous faire aimer ce merveilleux instrument !

Renseignements Orchestres : M. Gilbert PAHUD tél. 341 39 17
Renseignements Ecole : Mme Sylvie BOSSI, tél. 782 05 89.

NB : Notre école ouvrira **une classe de piano** en septembre 1997, à l'école de Châtelaine. Contactez-nous !

Le Comité de l'Avenir



ASSOCIATION DES INTERETS DE VERNIER-VILLAGE

Te reconnais-tu ?

Oui, toi, avec ton bandeau rouge et tes tresses noires !

Alors demandes à tes parents de nous appeler jusqu'au 4 juillet au numéro

341 39 17

et si c'est bien toi (!) tu gagneras un bon de Fr. 30.- à valoir sur un achat dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV

Association des intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

Du côté de Sales et Poussy

Cette «Collection Vieux-Vernier» n'est pas inépuisable. On espère l'enrichir de documents anciens, surtout photographiques qui nous permettraient de faire revivre encore mieux ces personnages qui ne sont plus, ces maisons qui ont disparu et ces quartiers... évaporés.

Ce n'est pas facile. Les gens tiennent à ces souvenirs et ne livrent pas volontiers leurs archives. On les comprend, mais c'est dommage car on pourrait facilement en tirer des copies et faire ainsi mieux connaître notre commune, notre village.



Des trois vues que nous vous présentons ici, deux montrent l'ancienne mairie chère aux villageois et les vieilles maisons qui l'entouraient. Ces deux photographies ont certainement été prises le même jour : le vélo appuyé contre le tronc du platane, la veste pendue au chaînage* d'angle en molasse de la maison de droite, le char, la voiture...

Les personnages ont changé de place. Sur la vue la plus rapprochée, il y a Monsieur Charles Clément. Le Père Clément comme disaient les gens. Il était secrétaire communal. C'était un homme important que tout le monde connaissait. Il est ici en feutre clair, manteau noir et barbe blanche. Il y a certainement un lecteur qui connaît les deux autres personnes et qui nous le dira.

La troisième photographie montre les travaux d'élargissement du chemin de Poussy à l'endroit de l'actuelle jonction Poussy-Esplanade. Les maisons du premier plan existent encore, fort heureusement. Il y a des platanes en bordure de chemin. Une petite maisonnette a aujourd'hui disparu. L'église a apparemment peu changé. On travaille sur ce chantier à la pioche et à la pelle. On devrait pouvoir identifier quelques-uns des ouvriers et à coup sûr le chauffeur du camion.

Voilà. Ces vieilles photos, c'est pour qui vous savez...

Le Comité de l'AIVV

*On dit aussi «appareillage en besace» paraît-il.

Avez-vous des vues qui montrent les anciens magasins de Vernier-Village et ceux ou celles qui les tenaient ? Cherchez bien. Il y a certainement quelque chose quelque part !

FETE DES PROMOTIONS

ouverte à tous

VENDREDI 27 JUIN 1997

Préau de l'école des Ranches - Vernier

PROGRAMME

18h30

CORTEGE dans la rue du Village avec les écoles de la Commune

Participation de la **FANFARE MUNICIPALE DE VERNIER**, la **FANFARE DE SERGY «Echo du Crêt de la Neige»**, la **FANFARE DU LOUP** et la **HAHURY BAND** de Sion

19h15

SPECTACLE DE CLOWNS avec les **MIMIKRITSCHY**

ANIMATIONS DE RUE
JEUX - CARROUSELS - KARAOKE

21h30

CONCERT-BAL par le **RIVERSWING**

NOMBREUX STANDS DE RESTAURATION
BUVETTES

tenus par les sociétés communales



Org. Service culturel de la Commune de Vernier, tél. 306 06 86